

Réunion du 14 avril 2022 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 23

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX.

1 – INDISPONIBILITE

- COTTIN C du 17 au 19 avril.

2 – COURRIERS

- RAS

3 – INFOS DIVERSES

A tous les arbitres,

Malgré de nombreuses relances, certains arbitres ne rendent toujours pas les rapports disciplinaires consécutifs aux exclusions. A partir de ce jour, **tout rapport non retourné dans les délais (dans les 24h) sera synonyme d'un match de suspension dès le weekend suivant.**

La CDA rappelle à tous les arbitres qu'à la fin du temps réglementaire des matchs de coupes départementales, si le score est de parité, les deux équipes seront départagées directement par une séance de tirs aux buts. **Il n'y a plus de prolongations.**

RAPPEL : Les arbitres assistants demandés par les clubs ne sont désignés que le jeudi précédent le match.

La CDA rappelle que tout courrier doit être transmis à partir de la boîte mail officielle du club, à défaut le courrier ne sera pas pris en compte.

4 – ECHANGES NIEVRE/YONNE

24 avril : CORLU M

8 mai : DIAS C

29 mai : ATERO D

Le Président,
Dominique ATERO

